

Intelligence économique : un enjeu stratégique pour les PME

Le succès d'une démarche d'intelligence économique pour les PME passe nécessairement par une action avec les experts-comptables en coordination avec les pouvoirs publics. En donnant du sens et de la valeur à l'information, elle contribue à la compétitivité et à la sécurité de l'entreprise.

L'intelligence économique est un enjeu des pouvoirs publics, notamment pour le soutien des activités stratégiques des PME. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique publique assise sur une mutualisation des informations ouvertes, publiques ou privées.

Le contexte est propice pour le développement de l'intelligence économique. En effet, la concurrence est de plus en plus exacerbée, les crises se multiplient, l'information disponible explose et les échanges sont de plus en plus dématérialisés et rapides. Il est nécessaire aujourd'hui de comprendre et d'anticiper, grâce à des outils de veille, les mutations qui affectent les marchés afin d'assurer la compétitivité des acteurs. Ces derniers doivent également pouvoir protéger leurs informations sensibles ainsi que leurs actifs stratégiques.

Protéger les PME

Si depuis 2005 les préfets ont une mission permanente d'intelligence économique et que chaque ministère se dote d'un coordonnateur ministériel à l'intelligence économique, il est à noter qu'elle est encore trop souvent associée aux grands groupes. Les experts-comptables ont donc un rôle à jouer pour encourager son développement dans les PME. Il faut admettre que ces dernières possèdent toutes des informations sensibles, des savoir-faire et des actifs qui doivent être protégés. Il s'agit du volet défensif de l'intelligence économique. Ce volet est complété par un volet offensif qui consiste à saisir les opportunités, à imaginer les tendances et à anticiper la concurrence.



Collaboration avec le Club du Secteur public du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

Le Conseil supérieur collabore actuellement dans le cadre de son Club Secteur public, présidé par Agnès Bricard, avec le Service de coordination à l'intelligence économique à Bercy, dirigé par Cyril Bouyeure. L'enjeu consiste à ce que les experts-comptables sensibilisent les PME françaises à la démarche d'intelligence économique. Une phase d'expérimentation du dispositif va être conduite en 2008 dans cinq régions (Alsace, Auvergne, Normandie, PACA, Picardie) avant le déploiement, dans un second temps, de l'opération au niveau national. ■

Les grandes étapes 2008 de la collaboration

Le Conseil supérieur et l'État concrétiseront leur action commune par la signature prochaine d'une charte de partenariat.

- ▶ Des experts-comptables volontaires au sein des cinq régions choisies seront formés au thème de l'intelligence économique par le chargé de mission régional du Service de coordination à l'intelligence économique (SCIE), en collaboration avec Agnès Bricard, présidente du Club Secteur public en charge de l'intelligence économique.
- ▶ Un questionnaire simple et complet, permettant de dresser un bilan rapide de la situation d'une entreprise face aux différents sujets que regroupe l'intelligence économique, sera communiqué aux experts-comptables participant à l'opération. Les coordonnées du bon interlocuteur seront mentionnées pour chaque thématique.

ENTRETIEN AVEC

Cyril Bouyeure, coordonnateur ministériel à l'intelligence économique, placé auprès des ministres de l'Économie et du Budget



Pourriez-vous nous présenter les missions du Service de coordination à l'intelligence économique ? Quels moyens humains avez-vous mis en œuvre ?

C.B. : Le dispositif d'intelligence économique de Bercy est rattaché au secrétaire général des deux ministères financiers. Nous collaborons avec l'ensemble des directions et services (DGTPE, DGE, Douanes...), afin de mutualiser les compétences et expériences multiples. Le SCIE s'appuie sur une structure légère, à laquelle est rattaché le réseau des 23 chargés de mission à l'intelligence économique (CRIE) placés auprès des trésoriers-payeurs généraux de région.

Nos missions sont de trois ordres :

• **Sensibiliser et former les chefs d'entreprise**

Nous mettons l'accent sur la lutte contre la contrefaçon, la protection et la gestion de la propriété industrielle, la veille technologique. Un effort particulier est fait en direction des pôles de compétitivité, où vont se développer de nouvelles technologies, qu'il faut par conséquent à la fois aider à se protéger et à connaître leur environnement concurrentiel.

• **Assurer la protection d'actifs stratégiques pour l'économie nationale**

Nous sensibilisons les chefs d'entreprise aux menaces de captation induite dont ils peuvent être l'objet et assurons une veille, conjointement avec d'autres services de l'État.

• **Anticiper l'évolution de l'environnement concurrentiel**

Nous réalisons des études destinées à éclairer les menaces et les opportunités, pour l'économie française, résultant des évolutions de notre environnement international.

En quoi et sous quelle forme les experts-comptables peuvent-ils être utiles au Service de coordination à l'intelligence économique ?

C.B. : L'intelligence économique, la gestion du patrimoine immatériel, le "management" de la connaissance, l'organisation des réseaux humains, sont devenus des composantes indispensables aux différents acteurs économiques. Si de nombreux dirigeants d'entreprise ont pris conscience de cette situation, accaparés par la conduite quotidienne de leurs affaires, beaucoup ne prennent pas le temps d'exploiter et de valoriser l'information largement disponible.

Les experts-comptables sont des interlocuteurs privilégiés des chefs d'entreprise. Ils ont une mission de conseil et d'alerte pour leurs clients, les aident à analyser leurs informations comptables et financières. Cette relation de proximité et de confiance est une clé qui peut leur permettre de s'engager dans une démarche globale de maîtrise de l'information.

Avec le président du Conseil supérieur, nous avons convenu de fournir aux experts-comptables une méthodologie permettant de sensibiliser leurs clients à l'intelligence économique. Le dispositif, qui sera dans un premier temps expérimenté dans cinq régions, s'appuie sur le réseau du SCIE qui apportera une formation et une assistance aux experts-comptables volontaires.

L'action permettra de réaliser un diagnostic des points de fragilité de l'entreprise, ainsi qu'une identification des principaux besoins d'information et des interlocuteurs susceptibles de répondre à ces besoins. Elle fournira aussi un modèle permettant aux entreprises d'élaborer un dispositif d'intelligence économique performant.

Ne pensez-vous pas qu'une démarche intelligence économique spécifique puisse être mise en œuvre au sein des PME, qui représentent la majeure partie du tissu économique français ?

C.B. : Dans chaque entreprise, la compétitivité passe par des produits et services attractifs et une qualité irréprochable. Or, le processus de création de valeur est de plus en plus dématérialisé (recherche technologique, mise au point industrielle, étude de marché, transmission de données...). Une entreprise, quelle que soit sa taille, doit maîtriser l'information pour comprendre son environnement, anticiper les évolutions, conserver une longueur d'avance sur la concurrence. L'intelligence économique permet de faire cela et n'est pas une activité réservée aux grands groupes. Elle ne se réduit pas à un simple exercice de veille. Avant de chercher, l'entreprise doit identifier ce dont elle a besoin et arrêter une méthode de collecte et de traitement en fonction de ses moyens et du temps disponible. Ensuite, il lui faut valider, analyser, synthétiser et diffuser l'information. Parallèlement, il est important de maîtriser la communication et protéger le savoir-faire. ■

“ La profession, au travers de l'intelligence économique, possède un nouveau champ d'action à privilégier. Pour approfondir le sujet, nous vous invitons à lire l'étude du Club Secteur public du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables intitulée : « L'intelligence économique au service des entreprises ». ”

voir sur www.experts-comptables.fr la démarche de l'intelligence économique